

■ **AVIS PUBLIÉ AU BOAMP ET AU JOUE N° 19-184197**

Date d'envoi au service éditeur : 10/12/2019

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du **12/12/2019** au **10/02/2020**

Réf. JOUE : n°2019/S 241-593511 du 13/12/2019

Avis de concession

Directive 2014/23/UE

> [Voir l'annonce sous sa forme originale](#)

Avis faisant référence à cette annonce (0) :

> [Créer un avis rectificatif](#)

> [Créer un avis d'annulation](#)

> [Créer un avis de résultat de concession](#)

Imprimer

Retour

Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > [Contact client](#)

J24 Avis de concession appel d'offre Dir23

Département(s) de publication : **59**

Annonce No **19-184197**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Cté de Communes des Hauts de Flandre, 468, rue de la Couronne de Bierne, Point(s) de contact : Madame TYBERGHEIN Service Marchés Publics, 59380, Bergues, F, Téléphone : (+33) 28 29 09 99, Courriel : marieclaire.tyberghein@cchf.fr, Fax : (+33) 28 68 70 04, Code NUTS : FRE11

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.cchf.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marchespublics596280.fr>

I.3) COMMUNICATION

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

<http://www.marchespublics596280.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marchespublics596280.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Etablissement public de coopération intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique

Numéro de référence : 2019-43

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 92610000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : La Communauté de communes des Hauts de Flandre a décidé de réaliser un centre aquatique intercommunal comportant plusieurs bassins couverts, un espace bien-être et une salle polyvalente. L'ouverture de l'équipement au public est prévue pour juin 2021. Le futur délégataire assurera l'animation de ce nouvel équipement à vocation sportive, ludique et de bien-être en assurant l'organisation de la baignade, l'accueil des groupes et clubs, des scolaires, en développant des activités de détente et de loisirs, des activités aquatiques en lien avec le sport santé et en assurant la gestion de l'espace bien-être. Il assurera la gestion du service, des locaux et équipements mis à sa disposition.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 6 800 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Délégation de service public, Equipement sportif

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 92610000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE11

Lieu principal d'exécution : Wormhout (59470)

II.2.4) Description des prestations : Le délégataire assurera (1) l'organisation de la baignade publique, l'accueil des groupes scolaires et non scolaires, l'accueil des séances scolaires, le développement des activités de détente et de loisirs, le développement des activités aquatiques (cours de natation, gymnastique aquatique...), de gestion de l'espace bien-être et de la salle polyvalente ainsi que (2) la gestion du service, des locaux et des équipements (gestion technique, administrative, financière et commerciale de l'équipement, accueil des usagers, entretien courant des locaux, contrôle de l'hygiène...).Le délégataire percevra les recettes et supportera les charges du service. La Communauté de communes des Hauts de Flandre versera au délégataire une contribution financière forfaitaire compte tenu des contraintes de fonctionnement qui lui sont imposées.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 6 800 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 66

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : L'équipement comporte 1 halle bassins(1 bassin sportif inox - 8 coul.sur 25 mètres et gradins...)1 toboggan int. , 1 espace bien-être et jardin zen, 1 salle polyv. et espaces nécessaires à son fonctionnement. Le périmètre délégué comprend le bâtiment ainsi que les espaces verts clôturés, y compris parvis et cour de service. La zone de stationnement relèvera de la responsabilité du délégataire.

Mots descripteurs : Délégation de service public, Equipement sportif

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Le candidat est tenu de produire à l'appui de sa candidature : • Présentation du candidat ou du groupement : une lettre de candidature datée et signée par un représentant habilité à engager le candidat, mentionnant le nom ou la dénomination du candidat, son adresse ou l'adresse de son siège social, son n° d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés ou au répertoire des métiers, précisant si le candidat se présente seul ou en groupement. En cas de groupement, la lettre de candidature identifie chaque membre du groupement, ainsi que son mandataire, en comportant pour chacun d'entre eux les mentions relatives à l'identité du candidat, précisées ci-avant. Le mandataire doit être expressément habilité par ses cotraitants. Le formulaire DC1 peut être utilisé. • Régularité de la situation du candidat : une déclaration sur l'honneur attestant que (1) le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du Code de la commande publique ; (2) les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 du Code de la commande publique et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du Code de la commande publique, sont exacts ; un certificat délivré par les administrations et organismes compétents pour justifier avoir satisfait aux obligations prévues à l'article L. 3123-2 du Code de la commande publique ; un justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce ou document équivalent ainsi que les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ; les documents attestant du respect de l'obligation des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. En cas de réponse sous forme de groupement, les pièces énumérées ci-dessus sont transmises pour chaque entreprise du groupement

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Le candidat est tenu de fournir, à l'appui de sa candidature, les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer ses capacités économiques et financières : • une déclaration sur l'honneur concernant, d'une part, le chiffre d'affaires global et, d'autre part, s'il y a lieu, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles auxquelles se réfère le présent avis réalisées au cours des 3 derniers exercices ; • les bilans, comptes de résultat et annexes ou documents équivalents, des trois derniers exercices (ou des seuls exercices clos si la date de création de l'entreprise est inférieure à trois ans). En cas de réponse sous forme de groupement, l'ensemble des pièces énumérées ci-dessus devra être fourni pour chaque entreprise du groupement. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Le candidat produira un mémoire présentant les garanties professionnelles (expérience, références...) du candidat ainsi que les moyens lui permettant d'assurer la continuité du service, ainsi que l'égalité des usagers devant le service public dont le candidat peut se prévaloir dans le domaine objet de la délégation de service public ou dans un domaine comparable et/ou tout autre référence ou élément susceptibles de démontrer son aptitude à exploiter la présente délégation de service public. Dans l'hypothèse de constitution d'un groupement, les justifications sont présentées distinctement pour chaque membre du groupement.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

10 février 2020 - 11:30

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Présentation et envoi des dossiers de candidature : Conformément à l'article L3122-5 du Code de la commande publique, la Communauté de Communes des Hauts de Flandre offre aux candidats la possibilité de transmettre leur offre par voie électronique à l'adresse mentionnée au point I.3) ci-dessus. En cas d'envoi par voie postale, le dossier de candidature peut être adressé sur support papier (dossier papier) ou support électronique (Cd-Rom ou clé Usb). Le pli contenant le dossier de candidature portera les mentions suivantes : " Délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique – a n'ouvrir qu'en commission ". Quel que soit son support et en dehors de toute transmission électronique, le dossier sera envoyé à l'adresse postale de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre mentionnée au point I.1) ci-dessus. En tout état de cause, les plis seront adressés sous un format permettant d'attester de leur réception (lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposé à l'adresse mentionnée au point I.1) ci-dessus contre récépissé du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h30 à 16h.30 Critères de sélection des candidatures : la commission de délégation de service public de l'autorité délégitante arrête la liste des candidats admis à présenter une offre après : • L'Examen des garanties professionnelles et financières des candidats, • La vérification du respect par les candidats des obligations sociales et fiscales et de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour les candidats soumis à cette obligation, • L'Examen de l'aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lille, 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039, 59014, LILLE CEDEX, F, Téléphone : (+33) 59 54 23 42, Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr, Fax : (+33) 59 54 24 45, Adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Lille, 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039, 59014, LILLE CEDEX, F, Téléphone : (+33) 59 54 23 42, Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr, Fax : (+33) 59 54 24 45, Adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel : jusqu'à la date de signature du contrat (art. L.551-1 et suivants et, R.551-1 et suivants du code de justice administrative). - Référé contractuel : dans un délai de trente et un (31) jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (art. L.551-13 et suivants et, R.551-7 et suivants du code de justice administrative). - Recours en contestation de la validité du contrat : dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE Ass. 4 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°343435).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Lille, 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039, 59014, LILLE CEDEX, F, Téléphone : (+33) 59 54 23 42, Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr, Fax : (+33) 59 54 24 45, Adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

10 décembre 2019

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : **MARCHES_PUBLICS**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 20004095400014

Libellé de la facture : Communauté Communes Hauts de Flandre 468, rue de la Couronne de Bierne, F-59380 Bergues.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 10 février 2020

Objet de l'avis : délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique

Nom de l'organisme : Cté de Communes des Hauts de Flandre

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

[Imprimer](#) [Retour](#)

CONS3829585



> Informations légales